



## Les annonces de l'AGGLO : en selle à la Vélostation...

La Vélostation propose à la location un parc de 340 vélos : 200 vélos classiques urbains, 50 vélos pliants et 90 vélos à assistance électrique. La Vélostation est le prolongement logique du service de prêt de vélos mis en place de manière expérimentale en 2008 : son succès a prouvé l'importance de promouvoir et de simplifier la pratique du deux-roues dans l'agglomération, notamment pour les trajets domicile-travail.

Vélo station, 7 rue Jeanne d'Arc à Rouen.

Horaires : de 9 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 19 h en semaine, de 9 h 30 à 13 h 30 le samedi, de 14 h à 18 h le dimanche et jours fériés.

Tarif vélos classiques et pliants : 4 €/jour, 12 €/semaine, 20 €/mois, (plus tarifs réduits).

Tarif vélos électriques : 7 €/jour, 20 €/semaine, 40 €/mois, (plus tarifs réduits).

Parallèlement, la Communauté souhaite améliorer l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. Dans ce cadre, des abris vélos sécurisés, accessibles grâce à la carte Astuce pour les abonnés des transports en commun, seront aménagés à proximité des principaux arrêts de bus ou de métro. Le premier est prévu à Petit Quevilly près de la bibliothèque F. Truffaut.

## Campagne "respectez les cyclistes"

Venez apposer les papillons :

### STATIONNEMENT DANGEREUX !

**SAMEDI 21 MARS 2009**

### Rendez-vous à 10 h place St Marc

La Fubicy, Fédération Française des usagers de la bicyclette, organise une campagne nationale de sensibilisation sur le partage de la voirie et le respect des aménagements afin de se déplacer en toute sécurité.

Il faut faire comprendre aux automobilistes qu'ils mettent en danger les autres usagers lorsqu'ils stationnent aux endroits non prévus : trottoirs, passages piétons, aménagements cyclables.

**Pour cela, SABINE vous invite à venir apposer des papillons sur les véhicules en stationnement gênant et à diffuser des tracts auprès des automobilistes pour les engager à respecter les autres usagers.**



Un stationnement dangereux  
rue Jeanne d'Arc à Rouen  
Photo Evelyne P.



## ET LE PLAN AGGLO-VÉLO ?

Sa révision a été présentée aux conseillers de quartiers et associations en mairie de Rouen, le 18 février, par les responsables de l'Agglo. Les objectifs annoncés : privilégier les déplacements quotidiens, assurer la continuité des itinéraires, desservir les principaux équipements, rénover les

aménagements existants et assurer la lisibilité. M. Grima, adjoint au maire, et M. Magoarou, vice président de l'Agglo, ont insisté sur l'importance de la concertation.

SABINE adhère à ces orientations et souhaite une politique d'ampleur alternative à la voiture.